



Conseil général

COMMUNE DE RENNAZ

EXTRAIT

du procès-verbal 14 de la législature 2021-2026
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 30 octobre 2025

Présidence : Madame Stéphanie Luneau
16 conseillères et conseillers présents avec la Présidente

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal no 30 / 2021-2026 relatif à l'adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac (SRGZA) ;
- entendu le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- D'adopter le volet stratégique du Plan directeur intercommunal des zones d'activités Rivelac, tel qu'amendé, selon la version du 19 juin 2025.

Après lecture, les conclusions du préavis sont acceptées à main levée **par 14 oui, 0 non et 1 abstention, telles qu'amendées.**

Ainsi délibéré en séance du 30 octobre 2025.

La Présidente
Stéphanie Luneau

Au nom du Conseil général



La Secrétaire
Valérie Teissl